

Compte-rendu de la réunion du
Conseil de quartier BACHUT-TRANSVAAL
du 18 mai 2021 en visioconférence



- **14 personnes présentes**
- **1 personne excusée**
- **Élue référente** : Marie-Claude Durand, Valérie Roch (suppléante)
- **Invitée** : Sophie Céard (maître composteur chez Pistyles la ville fertile)

Réunion ouverte à 18h.

Nous commençons la réunion avec la présentation de Sophie Céard de la société Pistyles, sur le projet d'implantation de composteurs qui seront mis en place dans le jardin de la résidence Jolivot au 1 rue Jean Sarrazin 69008 Lyon. Ces composteurs seront ouverts aux habitants du quartier, ce projet suppose d'avoir des référents pour faire fonctionner correctement la pratique du compostage, si vous êtes intéressés.ées contacter Mme Céard au 07 50 61 19 20 ou sceard@pistyles.eu
<https://www.youtube.com/watch?v=CXHV-i76XCY> lien sur composteurs existants dans la ville de Nantes.

Puis nous continuons par un tour de table pour faire connaissance avec les nouveaux conseillers de quartier récemment inscrits sur Bachut-Transvaal.

Retour sur la réunion du PLUH, cette réunion étant très technique, M. Christophe Lesueur (adjoint à l'urbanisme) propose de faire une visioconférence le 31 mai à 18h pour vulgariser ce qui a été dit et revenir sur les questions concernant plus spécialement le 8ème, Mme Couder et M. Laurent se portent volontaires pour être les porte-parole de notre conseil de quartier, faites-leur remonter les questions que vous voulez aborder en les inscrivant sur le framapad annuel une rubrique spéciale « urbanisme » y sera mentionnée.

La parole est donnée à Mme Celso pour nous faire part des dernières nouvelles concernant les désagréments engendrés sur le parking Aldi qui sont loin d'être résolus à ce jour car aux dires d'Aldi une partie de ce parking ne leur appartiendrait plus, un immeuble devrait même y être construit. Mme Roch se renseigne pour savoir ce qu'il en est réellement.

Mme Roch précise qu'une nouvelle rencontre a bien eu lieu le mercredi 12 mai, voici le retour de Mme Le Dily, adjointe à la politique de prévention, tranquillité publique et propreté : « Lors de notre visite, nous n'avons pas rencontré la personne responsable des sites ALDI que j'avais eue au téléphone, et avec qui le rendez-vous avait été convenu, mais la responsable de la logistique du secteur qui

a pris des notes. Nous a dit qu'elle établirait un compte rendu des propos recueillis lors de cette rencontre - où elle s'est sentie cernée par 6 élus (GL, Ville et arrondissement). »

Notre interlocutrice voulait déjà vérifier le fait que l'encoignure située devant le 26 rue Xavier Privat appartenait bien au lot ALDI.

J'ai eu au téléphone ce matin la responsable de secteur (que nous n'avions pas vue) qui m'a dit qu'elle attendait deux choses :

- la réponse de la police pour les épaves dont la procédure d'enlèvement dépend de ses résultats de recherche :

- soit la police détermine à qui elles appartiennent et notifie leurs propriétaires
- soit l'enlèvement est du ressort d'ALDI dans le cas contraire

- la réponse du service urbanisme/aménagement d'ALDI concernant le tènement (encoignure suscitée).

Affaire à suivre donc...

Un conseiller propose que l'ensemble du conseil de quartier et les riverains manifestent devant l'entrée principale d'ALDI et fassent venir des journalistes pour accélérer la procédure du nettoyage des encombrants et l'enlèvement des carcasses de voitures. C'est peut-être une idée à mettre en pratique ?

Nous vous rappelons le diagnostic en marchant du jeudi 20 mai à 17h30 rendez-vous devant la médiathèque du Bachut pour relever les points positifs et négatifs concernant notre quartier et bien-sûr nous irons voir le parking Aldi.

Il est précisé que les voitures roulent trop vite aux abords de l'école Kennedy. Il est noté qu'auparavant il existait des personnes qui avaient la charge de la sécurité devant les écoles, à ce jour, plus personne n'est en place... Mme Roch se propose de se renseigner sur ce sujet et de revenir vers les membres du Conseil.

Mme Celso se propose de faire un courriel récapitulatif des problèmes de circulation dans ce quartier auprès de M. BECART, adjoint à la mairie du 8eme.

Retour sur l'éclairage public à détection par M. Laurent qui a assisté à la visio du 28 avril, l'éclairage deviendra plus faible mais ne sera pas éteint la nuit comme dans d'autres communes. + d'info sur <https://mairie8.lyon.fr/actualite/democratie-locale/exprimez-vous-sur-les-projets-menes-dans-votre-arrondissement> rubrique consultation déjà menées en 2021 mois d'avril compte-rendu de la réunion publique (fichier PDF).

La nouvelle charte des conseils de quartier a été adoptée par 80 % de oui et 20 % de non.

Cette charte supprime le bureau du conseil de quartier pour fonctionner de manière collégiale.

Cette charte permet et encourage le fonctionnement en commissions thématiques.

Cette charte introduit le rôle de médiateur comme garant de la bonne qualité des échanges.

Comment constituer l'équipe d'animation ?

Voici ce que dit la charte :

« Parmi les membres du conseil de quartier, des référent.e.s (et parfois des binômes de référent.e.s) sont choisi.e.s, sur la base du volontariat, pour coordonner et animer une commission ou un projet en particulier. L'ensemble de ces référent.e.s, forme l'équipe d'animation du conseil de quartier.

Une personne « contact », en charge de l'adresse mail générique du conseil de quartier et de la communication, peut aussi faire partie de l'équipe d'animation.

Chaque membre de l'équipe d'animation est choisi par le reste des membres du conseil de quartier en assemblée plénière, pour un maximum de 3 ans.

L'équipe d'animation doit représenter, autant que possible, la diversité des membres du conseil de quartier. »

Cette charte respecte les spécificités de chaque CdeQ, le fonctionnement en commissions thématiques (ex. végétalisation, vie culturelle, patrimoine, projets solidaires, urbanisme...) est une suggestion, pas une obligation.

Un schéma organigramme sera proposé prochainement qui permettra de visualiser facilement les fonctions de chacun.e au sein de l'équipe d'animation.

L'idéal serait que chaque équipe d'animation entre en fonction en juin.

Informations diverses

1) Festival vélo

- Samedi 5 Juin après-midi Place 8 Mai 45 (Etats-Unis)

- Samedi 26 Juin après-midi Place Latarjet (Mermoz)

- Samedi 25 Septembre après-midi Place Ambroise Courtois (Monplaisir)

On trouvera sur le festival une 20aine de vélos à essayer : vélo cargo pour transporter des enfants, vélo fauteuil roulant, vélo de transport pour personne âgée, tricycle PMR, draisines pour les enfants, etc.

+ d'info sur le site de la mairie du 8ème

<https://mairie8.lyon.fr/actualite/culture-loisirs/des-velos-pour-tous-les-usages-et-les-ages>

2) Information sur l'association ESN CosmoLyon qui favorise l'accueil d'étudiants étrangers

Notre prochaine réunion est fixée le 22 juin à partir de 18h en présentiel et/ou visioconférence.

Le prochain diagnostic en marchant aura lieu le 25 juin rendez-vous devant l'école Edouard Herriot à 17h30.

Fin de séance à 19h52.